



**RÉSUMÉ DES MANDATS DU CONGRÈS DES 24 ET 25  
FÉVRIER 2018 DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ  
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

**Lieu**  
Université Concordia, Montréal

**Heure**  
9h00

**COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ**

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: [webmestre@asse-solidarite.qc.ca](mailto:webmestre@asse-solidarite.qc.ca)

Web : [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

# Table des Matières

1.0 Procédures d'ouverture.....	3
1.1 Ouverture.....	3
1.2 Praesidium.....	3
1.3 Adoption de l'ordre du jour.....	3
1.4 Lecture et adoption de procès-verbaux.....	4
2. Finances.....	4
3. Bilan.....	4
5. Élections.....	5
10. Fermeture.....	5
Dépôt d'avis de motion.....	5
Propositions mises en dépôt.....	5

## 1.0 PROCÉDURES D'OUVERTURE

### 1.1 Ouverture

1. Ouverture à 10 :26.

### 1.2 Praesidium

1. Qu'Éric Faucher, Benoît Allard, Philippe P. Bellemare, Mathieu Noël Brouillette s'occupent respectivement du secrétariat, de l'animation, des tours de parole et du senti, pour le samedi. Qu'Éric Faucher, Élisabeth Béfort-Doucet, Mireille Allard et Marc Boulanger s'occupent respectivement du secrétariat, de l'animation, des tours de parole et du senti, pour le dimanche.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

1. Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Procédures d'ouverture

    1.1. Ouverture

    1.2. Animation

    1.3. Ordre du jour

    1.4. Adoption de procès-verbaux

2. Finances

3. Bilan

4. Avis de motion

    4.1. Traitement des avis de motion

    4.2. Dépôt des avis de motion

5. Élections

6. Femmes

7. Revendications

8. Plan d'action

9. Varia

## 10. Fermeture

### **1.4 Lecture et adoption de procès-verbaux**

1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès Automnal du 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2017.

## **2. FINANCES**

1. Que l'on ajoute le registre de cotisation / compte à recevoir à l'annexe du procès-verbal du présent congrès.

2. Que l'exécutif de l'ASSÉ produise et ajoute en annexe le document des Factures manquantes au présent PV pour les années 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Que l'exécutif fasse la mention de la présence des documents disponibles dans le courriel avec le PV au propre qui sera envoyé.

Que les associations membres soient invitées à se saisir de la question lors d'un congrès ultérieur dépendamment de l'ampleur des mauvaises créances.

Que les documents non-disponibles soient produits le plus rapidement possible et soient envoyés aux associations membres via Assé-Support.

*3. Considérant qu'il n'y a qu'une personne sur l'exécutif*

*Considérant qu'il faut un minimum de deux personnes pour signer des chèques*

*Considérant que Alexandre Huot a été élu au congrès annuel*

Qu'Alexandre Huot devienne signataire de chèques pour le restant du mandat 2017-2018 de l'ASSÉ.

## **3. BILAN**

*1. Considérant que l'AELCUM n'est venue à aucune instance de l'ASSÉ depuis l'automne 2016;*

*Considérant que l'AELCUM retient ses cotisations depuis l'automne 2016;*

Que l'on suspende l'AELCUM.

*2. Considérant que l'AECA n'est venue à aucune instance de l'ASSÉ depuis son affiliation à l'ASSÉ en avril 2016;*

*Considérant que l'AECA n'a pas payé ses cotisations depuis son affiliation;*

*Considérant que le conseil exécutif de l'AECA a coupé tout contact avec l'ASSÉ cette année en exprimant sa volonté de se désaffilier:*

Que l'on suspende l'AECA.

*3. Considérant que l'AEHUM n'est venue à aucune instance de l'ASSÉ depuis son affiliation à l'ASSÉ en février 2016;*

*Considérant que l'AEHUM n'a pas payé ses cotisations depuis son affiliation;*

*Considérant que l'AEHUM a coupé tout contact avec l'ASSÉ et ne se considère plus membre de celle-ci, sans avoir toutefois de mandat d'assemblée générale qui entérine cette affirmation.*

Que l'on suspende l'AEHUM.

## 5. ÉLECTIONS

1. Élection de Dorian Desjardins-Leclerc au Comité ad hoc DOISG.

## 10. FERMETURE

1. Proposition de levée à 16h02.

*Proposée par : ABEILL*

*Appuyée par : AGECD*

*Adoptée à l'unanimité*

## DÉPÔT D'AVIS DE MOTION

1. *Considérant que depuis plus de deux ans, le Conseil de Coordination ne remplace le conseil central que de façon temporaire;*

*Considérant l'importance de tenir des instances intermédiaires pour assurer un suivi logistique efficace et veiller à l'application des mandats adoptés en Congrès:*

Que l'on adopte définitivement le conseil de coordination comme instance intermédiaire, telle qu'il est décrit au chapitre 6 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

*Avis de motion déposé par le Conseil Exécutif*

2. *Considérant que les associations membres n'ont toujours pas les mandats nécessaires pour voter en faveur d'une proposition de dissolution;*

*Considérant que plusieurs critiques sont actuellement portées envers l'ASSÉ, ainsi que par le passé;*

*Considérant les hauts et les bas de l'organisation nationale depuis sa fondation;*

*Considérant les circonstances lors desquelles la campagne annuelle a été adoptée l'an dernier (épuiement des forces militantes féministes);*

Que l'ASSÉ organise à l'automne prochain un premier rassemblement national étudiant sur la question de la restructuration et de la mise à jour de ses structures.

*Avis de motion déposé par : AGEPPP-UL*

## PROPOSITIONS MISES EN DÉPÔT

1. *Considérant le problème de l'État financier de l'ASSÉ.*

*Considérant que nous n'avons pas accès aux chiffres.*

*Considérant le manque de sérieux dans l'implication des délégué-e-s de l'AESPEP dans le passé.*

*Considérant le fait que nous sommes une petite association étudiante (environ 55 à 70 personnes).*

Que l'ASSÉ rembourse la présence de l'AESPEP-UdeM aux instances payantes depuis 2015 à l'aide du fond d'entraide de l'ASSÉ pour un montant de 642\$.

2. *Considérant l'importance d'archiver l'ensemble de la production étudiante de l'ASSÉ et des mouvements étudiants antérieurs pour l'histoire militante et la recherche.*

Que l'ASSÉ contacte le CHAT (Centre d'histoire et d'archives du travail) pour archiver l'entièreté de ses documents et ceux des autres associations étudiantes qu'elle possède.

3. Que l'assé organise la mobilisation en vue du G7.

Que se forme une coalition unie sur les principes suivants:

-Féminisme

-Anti-racisme

-Environnement

-Le bien commun avant leur profit

Que les centrales syndicales et les partis politiques ne soient pas admis dans la coalition.